3751 - Les Allahou Akbar répétés en chœur par une foule réunie dans la mosquée, qui apprend une bonne nouvelle.

question

Question : Relève-t-il de la bid'a d'élever la voix pour prononcer le takbir (Allahou Akbar ou le tasbih (Soubhana Allah) chaque fois que nous entendons une bonne nouvelle que nous voulons bénir ensemble ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Quand le Messager d'Allah voyait quelque chose qui lui plaisait, il disait : Allahou Akbar, Allahoumma Laa aïsha illa aïsh al-Akhira . (Allah est le plus grand, Mon Seigneur, il n'y a point de vie en dehors de celle de l'au-delà) (rapporté par Ahmad). Il est donc permis à celui qui voit quelque chose qui lui plaît et suscite son étonnement de dire Allahou Akbar à haute voix sans exagérer. Quant au takbir en chœur, il n'est pas institué, faute de preuve le soutenant. Mais il n'est pas interdit qu'une personne dise : « Allahou Akbar et que d'autres le disent ensuite successivement et en toute spontanéité. De même, il est permis à un groupe de personnes de se prosterner en guise de reconnaissance à Allah, après l'avènement d'une chose importante. C'est Allah qui assiste.